

CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
25 SEPTEMBRE
2001

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

CC-2001-324 a)
Ouverture de la
session et constata-
tion des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 25 septembre 2001, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme	Jacqueline Asselin
MM.	Jean-Claude Basque
	Rino Beaulieu
Mme	Lise Blackburn
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné
	Diane Durand
	Ruth Gagnon
	Diane Gauthier
M.	Michel Girard
Mmes	Denise Hudon
	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
M.	Rémy Simard

Commissaire repré-
sentante des parents :

Mme	France Gagné (secondaire)
-----	---------------------------

Sont également
présents :

MM.	Claude Dauphinais, directeur général
	Eudore Chouinard, directeur général adjoint
	Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
	Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mme	Sylvie Belzile
M.	Jean-Marc Girard (primaire)
Mmes	Diane Tremblay
	Élaine Tremblay

CC-2001-325
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté, tenant compte de l'ajout des points suivants :

- Transport scolaire
- ARSS/adhésion et délégation
- Lac-à-l'épaule
- Vignettes/école Médéric-Gravel
- Rapport/Sécurité/avenue du Port

ADOPTÉE

CC-2001-326
Procès-verbal/
séance du 11 sep-
tembre 2001

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 11 septembre 2001.

ADOPTÉE

CC-2001-327

Courrier reçu du 24 août au 18 sept. 2001

Les membres du Conseil obtiennent des informations supplémentaires quant à certains points traités dans la correspondance officielle reçue par la Commission au cours de la période du 24 août au 18 septembre 2001.

CC-2001-328

Transport scolaire/Côte du Parasol et Côte Saint-Ange

Madame la Présidente présente les points saillants de la rencontre des représentants de la Commission avec ceux de la Ville de Chicoutimi qui s'est tenue vendredi le 14 septembre dernier, à propos de la question du transport d'élèves du secteur de Saint-Nom-de-Jésus et de la Côte du Parasol ainsi que du secteur du Bassin et de la Côte Saint-Ange.

Les résultats de cette rencontre commandée par le maire de la Ville, M. Jean Tremblay, n'ont pas été à la satisfaction des représentants de la Commission, de préciser Mme Gagné.

Il fut constaté que les représentants de la Ville n'ont manifesté aucune ouverture, et qu'à toute fin pratique, il n'y a pas eu d'échanges ni d'écoute véritables. L'allure qu'a pris ce dossier est influencée nettement par des fins électoralistes de la part des membres concernés de l'Hôtel de Ville et par le fait qu'ils ont voulu prendre charge d'un dossier qui n'est pas de leur responsabilité. Auparavant, les représentants de la Commission avaient pris soin de préciser que les membres du Conseil des commissaires avouent et ont toujours à cœur d'être à l'écoute des besoins et attentes des parents et que c'était dans un esprit de partenariat et avec le souci de trouver des solutions qu'ils avaient accepté de participer à cette rencontre.

Puis, après étude et discussions,

ATTENDU les interventions manifestées par pétition déposée par des parents d'élèves domiciliés dans le secteur Saint-Nom-de-Jésus et fréquentant les écoles Saint-Denis et Saint-Isidore, lors de la session du Conseil des commissaires tenue le 28 août 2001;

ATTENDU les interventions faites par des parents d'élèves domiciliés dans le secteur de la Côte Saint-Ange et fréquentant les écoles Saint-Cœur-de-Marie et Saint-Antoine;

ATTENDU les conclusions des rapports «d'analyse du trajet scolaire du boulevard Saguenay» et «d'analyse du trajet scolaire de la Côte Saint-Ange», préparés par le Service de police de Chicoutimi et dont copies furent déposées auprès de la direction générale de la Commission, respectivement les 12 et 21 septembre 2001;

ATTENDU les résultats des études de coûts réalisées par le service du transport de la Commission, au regard de certaines hypothèses envisagées;

Après étude et discussions,

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

D'organiser, pour l'année 2001-2002 seulement, le transport scolaire et ainsi permettre l'accessibilité audit transport aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e années qui ont à emprunter le boulevard Saguenay et la côte dite du Parasol, de même que la côte dite Saint-Ange, pour se rendre respectivement aux écoles Saint-Denis et Saint-Isidore ainsi qu'aux écoles Saint-Cœur-de-Marie et Saint-Antoine, et ce, à compter du jeudi 27 septembre 2001;

De poursuivre les discussions avec les représentants de la Ville de Chicoutimi au regard des coûts inhérents à cette présente décision, compte tenu qu'il est de la responsabilité de la Ville de Chicoutimi d'assurer la sécurité des piétons sur les voies publiques.

ADOPTÉE

CC-2001-329
Modalités d'emprunt
à long terme

ATTENDU QU'EN vertu de sa résolution No CC-2001-239, adoptée le 12 juin 2001, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (la «Commission scolaire») a autorisé un emprunt jusqu'à concurrence de 16 246 000\$ par voie, entre autres, d'un emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement ;

ATTENDU QUE le 1^{er} octobre 1999, la société Financement-Québec (la «Société») a été créée en vertu de la Loi sur Financement-Québec (1999, c. 11) (la «Loi») ;

ATTENDU QUE la Société a pour mission principale de fournir des services financiers aux organismes publics visés par la Loi et, à ces fins, peut leur accorder des prêts ;

ATTENDU QUE les responsabilités découlant des emprunts en cours contractés auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ont été transférés, avec effet au 1^{er} octobre 1999, à la Société ;

ATTENDU QU'IL est opportun que l'emprunt autorisé le 12 juin 2001 soit contracté auprès de la Société ;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires doit approuver les modalités de cet emprunt ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

QUE la Commission scolaire soit autorisée à emprunter une somme de 16 246 000\$ auprès de la Société (l'«emprunt») et à conclure à cette fin une convention de prêt dont un projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE la Commission scolaire approuve les modalités de l'emprunt qui paraissent aux Annexes «A» et «B» jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QU'AUX fins de constater l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à souscrire en faveur de la Société un billet au montant de 16 246 000\$ dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QU'AUX fins de garantir le paiement en capital et intérêts de l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à consentir en faveur de la Société une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de l'Éducation, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE les projets de convention de prêt, d'acte d'hypothèque mobilière et de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée soient approuvés et que n'importe lequel de la présidente, du directeur général, du secrétaire général, de la directrice générale adjointe ou du directeur des ressources financières de la Commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés pour et au nom de la Commission scolaire, à signer la convention de prêt, l'acte d'hypothèque mobilière et le billet à intervenir, à y consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet précité à la Société et à poser tous actes et à signer tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉE

CC-2001-330

Suivi au plan
d'effectifs / Soutien /
Abolition d'un poste
d'agente de bureau,
cl. princ.

ATTENDU la vacance définitive du poste d'agente de bureau, classe principale au service des ressources humaines, à la suite du départ à la retraite de Mme Nicole Bouchard à compter du 3 septembre 2001;

ATTENDU le contexte budgétaire de la Commission scolaire et le plan de réorganisation au service des ressources humaines;

ATTENDU la recommandation du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'abolir le poste d'agente de bureau, classe principale au service des ressources humaines.

ADOPTÉE

CC-2001-331

Engagement
d'enseignants-
tes/temps plein,
régulier

ATTENDU l'application des règles de la convention collective des enseignantes et enseignants;

ATTENDU la libération de ces postes par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

ATTENDU l'application des règles relatives au transfert de droits de deux enseignants référés par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

Que la commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à l'engagement temps plein régulier des enseignantes et enseignants suivants, et ce, du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
P R I M A I R E		
Hudon, Diane	02 Maternelle	Mont-Valin
Tremblay, Lise	02 Maternelle	St-Gabriel
Gagné, Isabelle	02 Maternelle	Ste-Thérèse
Houde, Anne	03 Primaire	De La Pulperie
Côté, Denise	03 Primaire	Jean-Fortin
Boivin, Caroline	03 Primaire	Le Roseau
Gagnon, Catherine	03 Primaire	St-Gabriel
Reigneau, J.-Jacques	04 Anglais	St-David
Croft Daniel	04 Anglais	Notre-Dame
S E C O N D A I R E		
Lavoie, Jacinthe	01 Adaptation scolaire	Poly. Baie
Rousseau, Pierre	01 Adaptation scolaire	Poly. Baie
Savard, Yannick	08 Anglais	Fréchette
Ashcroft, Kim	12 Français	Dom.-Racine
Turcotte, Isabelle	12 Français	Fréchette
Boily, Manon	12 Français	Poly. Baie
Côté, Stéphane	13 Maths/Sciences	Fréchette
Rochette, Aline	14 Ens. rel./Morale	Fréchette
Auclair, Nancy	14 Ens. rel./Morale	Poly. Baie
Allard, Johanne	16 Initiation Techno.	Charles-Gravel

ADOPTÉE

CC-2001-332

Vocation des écoles primaires / formation d'un comité et mandat

ATTENDU la résolution CC-2001-41 prévoyant la fermeture de l'école Saint-Alphonse au 1^{er} juillet 2002;

ATTENDU la résolution CC-2001-35 prévoyant la fermeture de l'école Saint-Henri au 1^{er} juillet 2002;

ATTENDU le plan triennal de répartition et de destination des bâtisses adopté par le Conseil des commissaires le 26 juin 2002 (CC 2001-264);

ATTENDU la démarche à réaliser pour prévoir les services éducatifs dispensés lors de l'année scolaire 2002-2003;

ATTENDU les procédures et les délais à respecter lors de changement ou de l'abrogation d'un acte d'établissement, pour se conformer à l'article 40 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la nécessité de réviser les bassins d'alimentation de certaines écoles

**Il est proposé par Mme Lise Blackburn
et résolu :**

De constituer un comité ad hoc composé des personnes suivantes :

- le directeur général adjoint/secteur éducatif jeune;
- quatre (4) commissaires;
- deux (2) représentants(es) des parents désignés par le Comité de parents;
- trois (3) directions d'écoles primaires;
- le responsable du service des ressources matérielles;
- un (1) coordonnateur des services éducatifs jeunes.

De confier le mandat suivant au comité ad hoc, à savoir :

- d'analyser la faisabilité des résolutions CC-2001-35 et CC-2001-41 ou de toute autre option qui pourrait être jugée pertinente et conforme aux principes et critères de la future politique sur le maintien ou la fermeture d'une école primaire;
- d'élaborer, le cas échéant, un document de consultation à soumettre aux divers partenaires concernés;
- de procéder aux consultations appropriées;
- de proposer des critères d'élaboration des bassins d'alimentation;
- de présenter un rapport final au Conseil des commissaires pour étude et décision, le ou vers le 27 novembre 2001.

Ont voté en faveur : 14

Ont voté contre : 2

ADOPTÉE SUR DIVISION

CC-2001-333

Candidature de M. Rino Beaulieu/ Conseil d'administration de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux

ATTENDU que la loi adoptée par l'Assemblée Nationale, le 21 juin 2001 et intitulée «Loi modifiant la Loi sur les services de santé et sociaux et modifiant diverses dispositions législatives», est venu modifier la composition et le processus de nomination des membres des conseils d'administration des Régies régionales de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que conformément à cette loi, le ministre a déterminé que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay devait être consultée, à titre d'organisme représentatif du secteur public de l'enseignement;

ATTENDU l'invitation du ministre à transmettre des noms de candidates et candidats susceptibles de siéger au sein du conseil d'administration de l'organisme régional;

CC-2001-333
(suite...)

**Il est proposé par Mme Lise Blackburn
et résolu :**

De soumettre le nom de M. Rino Beaulieu, commissaire, comme candidat à un poste de membre du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

ADOPTÉE

CC-2001-334
Candidature de
Mme Ruth Gagnon/
Conseil d'administra-
tion de la Régie
régionale de la Santé
et des Services so-
ciaux

ATTENDU que la loi adoptée par l'Assemblée Nationale, le 21 juin 2001 et intitulée «Loi modifiant la Loi sur les services de santé et sociaux et modifiant diverses dispositions législatives», est venu modifier la composition et le processus de nomination des membres des conseils d'administration des Régies régionales de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que conformément à cette loi, le ministre a déterminé que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay devait être consultée, à titre d'organisme représentatif du secteur public de l'enseignement;

ATTENDU l'invitation du ministre à transmettre des noms de candidates et candidats susceptibles de siéger au sein du conseil d'administration de l'organisme régional;

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

De soumettre le nom de Mme Ruth Gagnon, commissaire, comme candidat à un poste de membre du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

ADOPTÉE

CC-2001-335
Association régionale
du Sport étudiant
(ARSS)/ adhésion
2001-2002

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement d'adhésion adressée à la Commission scolaire par l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay renouvelle son adhésion, pour l'année scolaire 2001-2002, à l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean et qu'elle défraye le coût de la cotisation selon les taux suivants :

- 18 cents pour chaque élève du primaire
- 54 cents pour chaque élève du secondaire
- 10 dollars par école primaire
- 75 dollars par école secondaire

Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean, conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE

CC-2001-336
Association régionale
du Sport étudiant
(ARSS)/ représenta-
tion 2001-2002

CONSIDÉRANT l'adhésion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a droit de présence de trois (3) délégués au sein de ladite Association ;

CC-2001-336
(suite...)

Il est proposé par Mme France Gagné
et résolu :

De désigner les personnes suivantes pour représenter la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au sein de l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au cours de l'année scolaire 2001-2002 :

✓M. Alain Claveau ✓M. Cyprien Simard ✓M. Louis-Marie Desbiens ✓M. Yves Desgagné

ADOPTÉE

CC-2001-337
Rapport de la présidente

Madame la Présidente présente un bref résumé de représentations faites au cours des derniers jours :

- ☞ **Le 14 septembre 2001** : rencontre avec les autorités de la Ville de Chicoutimi concernant la sécurité des piétons – Côte du Parasol;
- ☞ **Le 17 septembre 2001** : inauguration de la Maisonnée d'Évelyne.
- ☞ **Le 18 septembre 2001** : conférence de Presse du Premier Ministre, Bernard Landry, concernant un investissement de 3,8 millions de dollars pour réaménager et agrandir le centre de formation professionnelle situé à La Baie afin d'accueillir le nouveau programme MODELAGE et augmenter sa capacité d'accueil pour les programmes FONDERIE ET PÂTES ET PAPIER.
- ☞ **Le 19 septembre 2001** : rencontre avec la journaliste madame Catherine Delisle sur le dossier «Transport scolaire».

CC-2001-338
Rapport de la direction générale

De son côté, le directeur général résume brièvement quelques représentations faites au cours des derniers jours :

- ☞ **Le 17 septembre 2001**, inauguration de la Maisonnée d'Évelyne.
- ☞ **Le 18 septembre 2001** :
 - participation à une rencontre convoquée par le Comité de transition portant sur «Le développement économique sous observation» (Jonquière). Prise en charge de ce pôle majeur pour la nouvelle ville;
 - conférence de presse du Premier ministre, Bernard Landry, concernant un investissement de 3,8 millions de dollars pour réaménager et agrandir le Centre de formation professionnelle situé à La Baie afin d'accueillir le nouveau programme MODELAGE et augmenter sa capacité d'accueil pour les programmes FONDERIE ET PÂTES ET PAPIER..
- ☞ **Le 19 septembre 2001**, rencontre avec la journaliste, Mme Catherine Delisle sur le dossier «transport scolaire».
- ☞ **Le 20 septembre 2001**, réunion de la Table des directeurs généraux de la région 02, à Alma.

Également, Monsieur Dauphinais fait mention qu'en suivi à des représentations faites auprès des représentants concernés du ministère de l'Éducation, la Commission s'est vue octroyer un montant de 280,061\$, correspondant aux déboursés auxquels la Commission a fait face au regard de l'application du programme de départs volontaires 2001.

Également, il fait part que le ministère de l'Éducation octroiera un montant de 3 800,00\$ pour l'agrandissement et le réaménagement du Centre de formation professionnelle de La Baie pour pouvoir accueillir le nouveau programme «Modelage» et augmenter sa capacité d'accueil pour les programmes «Fonderie» et «Pâtes et papiers».

CC-2001-338

Rapport de la direction générale

Enfin, le directeur général tient à souligner le geste partenarial posé par la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord qui a voté pour le maintien d'un groupe élèves, en maternelle 4 ans, un montant de 3 000\$. Cette contribution s'ajoute à un montant de 1 000\$ accordé par la Caisse populaire du milieu. C'est une information qui, comme le souhaitent les membres du Conseil, devrait faire l'objet d'une parution dans un des journaux de la région.

CC-2001-339

Rapport/comités de service

Les membres du Conseil obtiennent des informations supplémentaires quant à divers sujets traités lors des réunions des comités de service suivants :

- . Comité de service des ressources matérielles du 27 août 2001
 - . Comité de service des ressources humaines du 21 août 2001
 - . Comité des services éducatifs / jeunes du 4 septembre 2001
-

CC-2001-340

Politique de dotation de personnel / dépôt du projet

Le directeur général dépose au nom du directeur du Service des ressources humaines, un projet relatif à des orientations devant servir à l'élaboration prochaine d'une politique de dotation de personnel.

CC-2001-341

Lac-à-l'épaule

Après discussions, les membres du Conseil conviennent d'envisager de fixer au début de l'année 2002, la date d'une activité de type Lac-à-l'épaule, au cours de laquelle des échanges pourraient avoir lieu notamment quant au rôle du commissaire, aux enjeux et quant aux nouvelles façons d'y répondre.

CC-2001-342

Stationnement/ école Médéric-Gravel

Mme Diane Durand, commissaire, remercie d'abord le directeur général pour la démarche réalisée par voie de lettre, auprès du maire de Ville de La Baie dans le but d'obtenir des vignettes permettant l'accès à un stationnement aux abords de l'école Médéric-Gravel.

Par ailleurs, elle fait part qu'elle aurait apprécié davantage le geste des représentants de la Ville de La Baie si ceux-ci avaient accepté d'en accorder un nombre supérieur à six.

CC-2001-343

Sécurité / avenue Du port, Ville de La Baie

En réponse à une question soulevée par Mme Diane Durand, le directeur général confirme que la Commission n'a pas reçu de réponse écrite quant à la demande adressée au Chef de police de Ville de La Baie en ce qui a trait à la sécurité prévalant sur l'avenue Du port, à Ville de La Baie.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général